

Accessibilité



Caractéristiques techniques :

- Matériaux : Aluminium de qualité 1050.
- Dimensions : 412 x 600 mm.
- Epaisseur : 1.5 mm.
- Couleurs : aluminium naturel.
- Poids : 1 kg.
- Coefficient d'antidérapance : 0,54
- Percée en 5 points (1 au centre et 4 aux coins) de diamètre 6 mm pour faciliter la pose du produit au sol.
- Fixation par vis Ø 3,5 x 35 mm (visserie non fournie).
- A installer en haut d'une volée d'escaliers ou aux abords d'un quai de gare par exemple.
- Respecte la norme française P 98-351.
- A installer sur tout type de sol : moquette, carrelage, sol en résine, parquet, bitume, bois, plateforme métallique.
- Installation rapide et très simple : le lieu peut être remis en circulation immédiatement après la pose de la BEV.
- Nous vous recommandons de stocker le produit à une température comprise entre 5°C et 30°C.
- Vous pouvez avant la fixation par vis appliquer des lignes de colle en zigzag à l'arrière de la dalle afin d'atténuer les bruits de clic-clac.



Quels sont les avantages du produit ?

- Haute qualité antidérapante grâce à ses plots striés.
- Installation très simple et rapide.
- Dalle podotactile très esthétique et robuste.

Conditions d'utilisation :

Utilisation en intérieur et en extérieur sous abris.

Conditionnement :

Vendu à l'unité.

Rappel de la loi Handicap pour la mise aux normes Accessibilité des ERP :

Arrêté du 1er août 2006 - R. 111-19-2 Article 7-1

« En haut de l'escalier, un revêtement de sol doit permettre l'éveil de la vigilance à une distance de 0,50 m de la première marche grâce à un contraste visuel et tactile. »

Arrêté du 15 janvier 2007

« Une bande d'éveil de vigilance conforme aux normes en vigueur est implantée pour avertir les personnes aveugles ou malvoyantes au droit des traversées matérialisées. »